

PANORAMA DU MAROC DANS LE MONDE

Les relations internationales du Royaume

Partie VI

LE MAROC ET SON AIRE D'OUVERTURE

Version actualisée de juillet 2019

Partie VI

LE MAROC ET SON AIRE D'OUVERTURE

Chapitre 1

LE MAROC ET L'AMERIQUE

SYNOPTIQUE

L'Amérique du Nord a représenté environ 27,6% du PIB mondial en 2018, selon le Fonds monétaire international, pour seulement 6,8% de la population mondiale (World Population Prospects 2017). En 2017, 29,3% des IDE dans le monde provenaient des pays d'Amérique du Nord selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.

L'Amérique du Nord, qui affiche un degré d'intégration économique élevé, s'était engagée dans des méga-processus d'intégration, en l'occurrence l'accord transatlantique et l'accord transpacifique. Ce dernier devait concerner la plus grande zone de libre-échange au Monde, mais le Président TRUMP a signé une ordonnance retirant son pays de l'accord transpacifique pour stopper ce processus.

Aujourd'hui, l'Amérique du Nord occupe une place stratégique dans les options de la politique étrangère du Royaume du Maroc.

Figure 30 : L'Amérique du Nord



SYNOPTIQUE

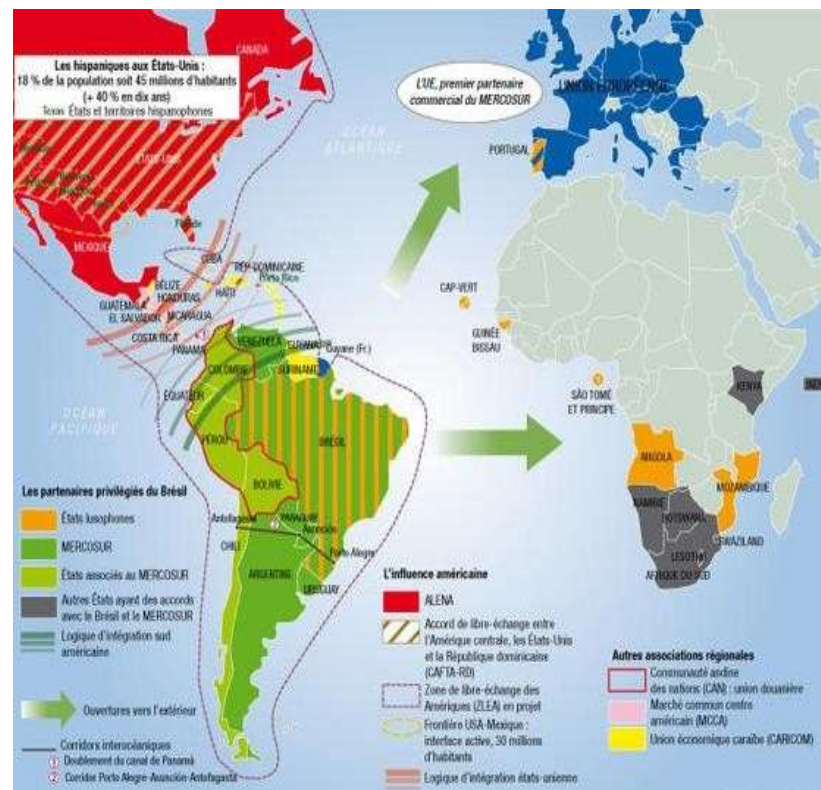
L'**Amérique du Sud** figure, aujourd'hui, parmi les régions dont le poids géopolitique et géoéconomique ne cesse de se renforcer, sous l'effet, en particulier, de la montée en puissance du Brésil.

La dynamique des réformes qu'ont connue plusieurs pays sud-américains sur le plan politique, économique et social a favorisé l'accélération de la transition démocratique dans la région, le développement de ses perspectives de croissance et l'amélioration substantielle de son insertion dans l'économie mondiale.

Actuellement, l'Amérique du Sud figure parmi les régions qui affichent un taux d'intégration régionale assez élevé. Cette intégration s'est faite de manière progressive, à travers la constitution de deux communautés : le Mercosur et la Communauté Andine forment ensemble l'UNISAR qui est un cadre de coopération similaire à celui de l'Union européenne.

Les opportunités stratégiques que recèle l'Amérique du Sud en font un partenaire de choix pour le Maroc.

Figure 31 : Données géopolitiques et géoéconomiques de l'Amérique du Sud





LA VISION ROYALE

"... **Développer notre partenariat stratégique avec les Etats-Unis**, qui repose sur les valeurs et les principes auxquels croient nos deux peuples amis. "

Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2015

"... Dans le cadre des **relations historiques qui lient le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique**, Nous réaffirmons Notre engagement à **renforcer le partenariat stratégique** entre les deux pays, notamment à travers la **recherche de nouveaux mécanismes de soutien à l'accord de libre échange et la poursuite du dialogue stratégique.**"

Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2014



LA VISION ROYALE (2)

"... Nous réaffirmons la nécessité d'instaurer un **partenariat** ambitieux reliant le monde arabe, l'Afrique et les **pays d'Amérique du Sud, dans le cadre du dialogue et de la coopération Sud-Sud.**"

Extrait du Message Royal à l'occasion du 5^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Maroc et le Pérou du 23 juin 2014

"... Nous attachons une égale importance à la nécessité de **consolider nos relations avec les pays d'Amérique du Sud**, en nous employant à explorer de plus larges perspectives pour la coopération culturelle et économique et le développement des échanges commerciaux, tant bilatéraux que multilatéraux... **Poursuivre la réflexion sur la valeur stratégique de ce partenariat et ses prolongements dans l'espace atlantique, en Afrique de l'Ouest, en Amérique du Sud** et en Europe."

Extrait du Message Royal à l'occasion du colloque sur la coopération arabo-afro-ibéro-latino-américaine : les gouvernements et la société civile du 1^{er} août 2009

IL ETAIT UNE FOIS...

l'histoire de l'ouverture du Maroc sur l'Amérique

- **Amérique du Nord** : le Maroc est le premier pays au monde à avoir reconnu l'indépendance des Etats-Unis en 1777. Un traité de paix a été conclu entre les deux pays en 1786 sous le règne du Sultan Sidi Mohammed Ben Abdellah.
- **Amérique du Sud** : les Marocains ont été les premiers citoyens de l'orient à amorcer des liens entre le Maroc et les nouvelles républiques d'Amérique du Sud, au début du XIX^{ème} siècle. Les relations avec le Brésil ont été officialisées en 1890.

Figure 32 : Le Sultan du Maroc Sidi Mohammed Ben Abdellah



LE MAROC ET L'AMERIQUE DU NORD

Les relations du Maroc avec les pays de l'ALENA sont marquées par un renforcement significatif du dialogue politique, notamment avec les Etats-Unis d'Amérique, par des relations économiques en progression encourageante, mais dont le potentiel n'est pas totalement mobilisé. Quant à la coopération culturelle, elle pâtit du manque de visibilité du Maroc, au niveau du champ culturel nord-américain.

Etats-Unis

- Une coopération sécuritaire en matière de lutte contre le terrorisme.
- Des relations économiques à fort potentiel, au regard des opportunités offertes au Maroc dans le cadre de l'accord de libre-échange conclu en 2006.
- Un potentiel commercial prometteur malgré l'actuel déficit commercial chronique, en défaveur du Maroc.

Canada

- Des relations bilatérales connaissant, depuis 2004, une progression des échanges commerciaux et un développement des flux d'investissements canadiens vers le Maroc.
- La présence d'une communauté marocaine importante au Canada qui pourrait constituer un relais pour le raffermissement des relations maroco-canadiennes.

Mexique

- Une prévalence du pragmatisme économique dans les relations entre le Maroc et le Mexique malgré la position ambivalente de ce pays à l'égard de l'intégrité territoriale du Royaume. La balance commerciale est excédentaire en faveur du Maroc.

LES ENJEUX DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'AMERIQUE DU NORD

La nouvelle politique étrangère américaine du Président Donald TRUMP laisse augurer un changement de paradigme qui fait que les alliances d'intérêt économique ont tendance à remplacer celles de solidarité automatique qui régnaient du temps de la guerre froide. Cette nouvelle politique est susceptible d'avoir des répercussions sur les perspectives des relations du Maroc avec les Etats-Unis.

Les échanges commerciaux du Maroc avec les Etats-Unis et le Canada se caractérisent par un déficit chronique, à la défaveur du Maroc. Reflet de la faible accessibilité de l'offre exportable marocaine au marché américain, ce déficit n'est que très partiellement compensé par les flux d'IDE, en provenance des Etats-Unis.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'AMERIQUE DU NORD

- **Faire du capital immatériel un levier permettant d'atténuer l'asymétrie des relations du Maroc avec les pays d'Amérique du Nord**, en procédant à la réduction des vulnérabilités qui grèvent la capacité du Maroc à tirer un meilleur profit des opportunités de coopération offertes en la matière.
- **Tirer profit des relations du Maroc avec l'Afrique de l'Ouest pour renforcer le positionnement du Royaume dans l'agenda stratégique de l'Amérique du Nord**, de manière à y constituer un pôle de puissance incontournable dans les liens que les pays d'Amérique du Nord ambitionnent de tisser avec l'Afrique.
- **Mobiliser efficacement le potentiel de la coopération économique entre le Maroc et les pays d'Amérique du Nord**, en rehaussant les capacités compétitives des entreprises marocaines pour un meilleur accès aux marchés américains et en adaptant la réglementation marocaine au système normatif nord-américain, de loin plus contraignant que les obstacles tarifaires.
- **Asseoir les bases d'une relation culturelle durable et équilibrée avec les pays d'Amérique du Nord**, en s'appuyant sur une double conjonction : celle de l'action associative et de l'action diplomatique, d'une part et celle qu'autorisent les affinités culturelles du Maroc avec les communautés maghrébines et africaines, établies en Amérique du Nord, d'autre part.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'AMERIQUE DU NORD

AXES PRIORITAIRES PAR PAYS

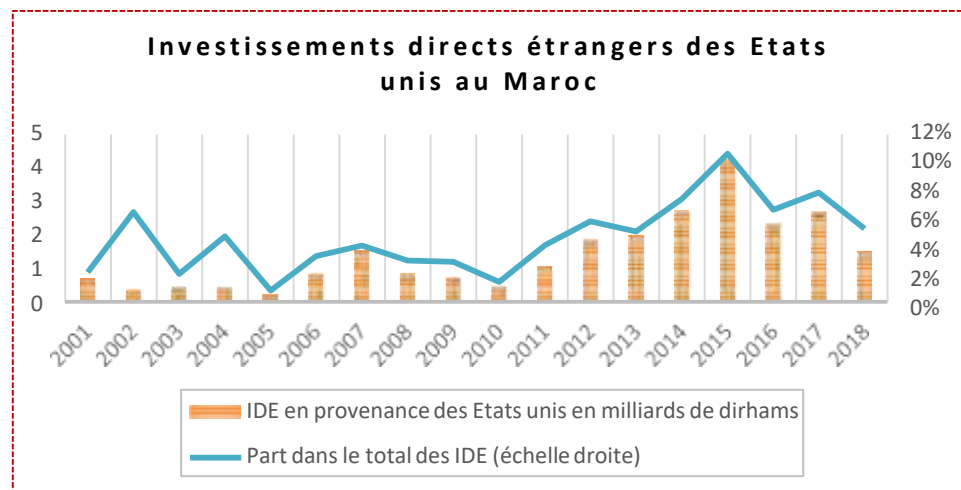
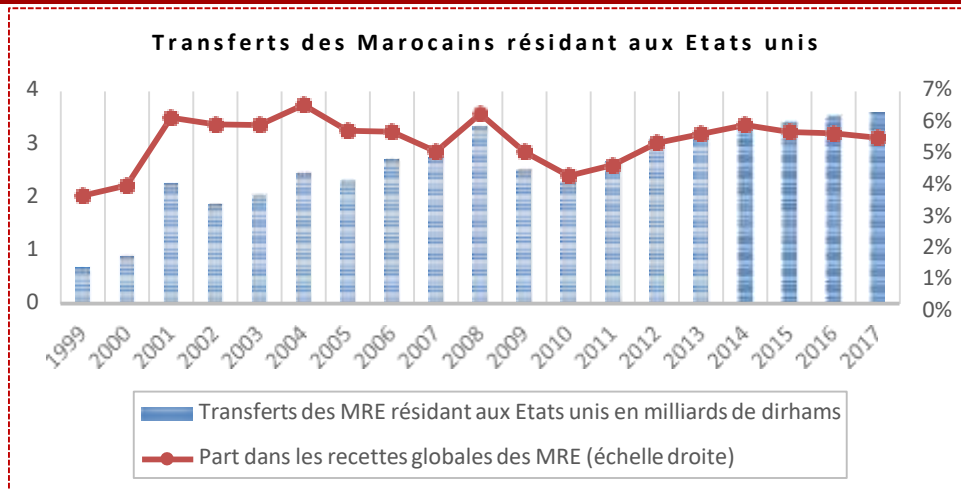
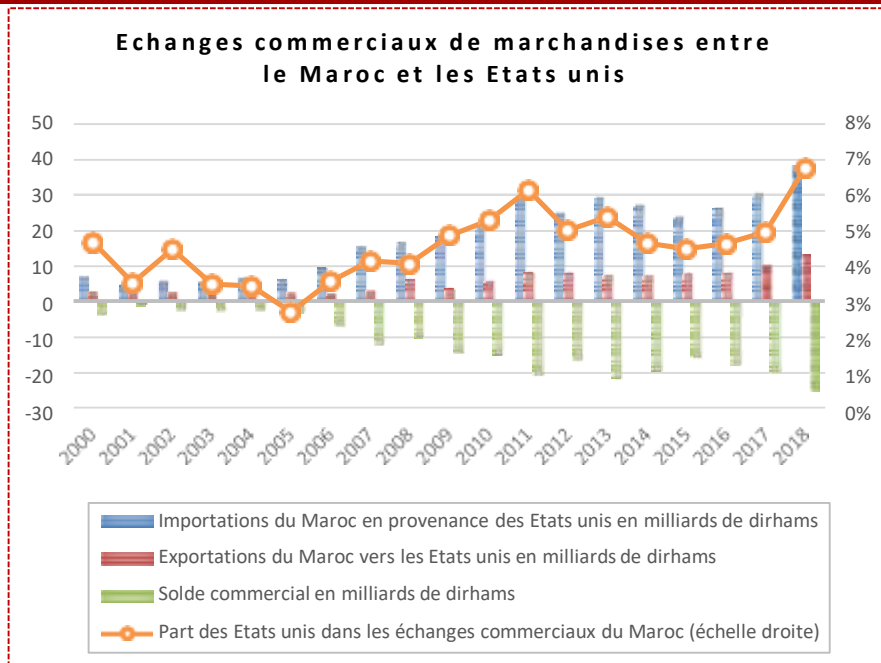
- **Concrétiser les ambitions de la Déclaration commune avec les Etats-Unis**, visant notamment le renforcement de la coopération sécuritaire et la mobilisation du potentiel de l'accord de libre-échange, ce qui devrait permettre aux opérateurs marocains de tirer un meilleur profit des mécanismes d'appui, prévus dans le cadre de cet accord. Sur un autre plan, il serait opportun d'assurer une meilleure coordination entre la représentation diplomatique marocaine aux Etats-Unis et celle auprès des Nations-Unies afin de développer un discours homogène, au service des intérêts stratégiques prioritaires du Maroc.
- **Inscrire l'accord de libre-échange avec le Canada dans le cadre d'une approche de coopération "gagnant-gagnant"**, comportant une dimension "développement" conséquente. L'élargissement des perspectives de coopération avec le Canada suppose, également, de mettre à contribution la communauté marocaine résidant dans ce pays, en tant que relais favorisant la compréhension mutuelle entre les deux peuples.
- **Recourir à une approche pragmatique, visant à élargir le champ des intérêts économiques avec le Mexique**. La coopération avec ce pays devrait être étendue à des domaines structurants et relayée par une forte implication des acteurs non gouvernementaux en vue d'asseoir la coopération sur des bases solides et durables. Le but recherché serait aussi de communiquer activement sur les avancées du Maroc auprès des leaders d'opinion mexicains.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LES ETATS-UNIS

L'intérêt des relations entre le Maroc et les Etats-Unis n'est pas à démontrer compte tenu des opportunités de développement des échanges commerciaux et d'investissements, mais aussi au regard de l'influence géopolitique des Etats-Unis qui reste importante à l'échelle mondiale :

- Sur le plan économique, plusieurs accords de coopération ont été conclus : suppression de la double imposition en 1977, arrangement sur les investissements en 1985 et protection réciproque des investissements... En 2004, après 7 rounds de pourparlers, un accord de libre-échange a été signé, posant un nouveau jalon dans l'approfondissement des relations économiques et commerciales entre les deux pays. Malgré un potentiel commercial prometteur, la coopération économique reste encore en deçà des opportunités réelles qui s'offrent tant au Maroc qu'aux Etats-Unis. En effet, malgré l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre les deux pays en 2006, des blocages persistent dans plusieurs secteurs économiques.
- Sur le plan politique, il faut mettre en exergue l'importance de la consolidation des jeux d'alliance diplomatiques entre le Maroc et les Etats-Unis dans un monde globalisé. Le contexte mondial, marqué par un retour du bilatéralisme voulu par le Président Trump, exige du Maroc **une refondation et un renforcement des relations diplomatiques historiques qui le lient aux Etats-Unis.**

LES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LE MAROC ET LES ETATS UNIS



Malgré une hausse des volumes des échanges, ces derniers se caractérisent par un déficit chronique, en défaveur du Maroc. Le déficit commercial du Maroc avec les Etats-Unis n'a fait que s'aggraver depuis l'entrée en vigueur dudit accord. Il a été multiplié par trois entre 2006 et 2018. Les échanges commerciaux entre les deux pays se caractérisent en outre par leur faible diversification et leur concentration sur un nombre limité de produits.

Figures 33 : Les relations économiques Maroc-Etats unis

Source : Office des changes

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LES ETATS-UNIS (2)

- Dans un autre registre, la coopération culturelle pâtit du manque d'initiatives du Maroc dans le champ culturel américain. Le Maroc bénéficie de nombreux atouts que lui confèrent la richesse et la diversité de son patrimoine historique et culturel qu'il faudrait davantage mettre en avant pour assurer le rayonnement du pays aux Etats-Unis.
- Si les deux pays ont développé un partenariat stratégique prometteur, force est de constater que ce partenariat n'est pas optimal. Il faudra donc concrétiser les ambitions de la Déclaration commune convenue à l'issue de la Visite Royale à Washington en novembre 2013. Cette concrétisation passera nécessairement par le renforcement de la position du Maroc dans le cadre du dialogue stratégique et la valorisation de leviers sous-exploités par le Maroc.
- Le dialogue stratégique avec les Etats-Unis comporte, entre autres, une stratégie de développement de l'Agence américaine pour le développement international en faveur du Maroc ainsi que le soutien américain au plan d'autonomie, présenté par le Royaume. Il concerne, aussi, la poursuite de la coopération entre les deux pays dans le cadre du Forum global de lutte contre le terrorisme ainsi que le renforcement des relations politiques, économiques et sécuritaires régionales en Afrique du Nord et au Sahel.

LE MAROC ET L'AMERIQUE DU SUD

L'Atlantique Sud offre d'innombrables opportunités, mais confronte, en même temps, les pays riverains à de multiples défis qui ne peuvent être relevés que grâce à des approches communes.

Les relations du Maroc avec les pays d'Amérique du Sud sont importantes pour des considérations à la fois géopolitiques, géoéconomiques et sécuritaires. Elles sont conformes à la stratégie du Maroc qui est centrée sur la coopération sud-sud. Toutefois, ces relations ont été, pendant longtemps, dominées par la question de l'intégrité territoriale du Royaume.

La visite effectuée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, en 2004, à quatre pays sud-américains incorporait autant une dimension politique, en lien avec la défense de la marocanité du Sahara qu'une dimension économique forte, matérialisée par la signature d'un accord-cadre Maroc-Mercosur, en vue de l'établissement d'un accord de libre-échange et de la mise en place de commissions mixtes de coopération.

LE MAROC ET L'AMERIQUE DU SUD (2)

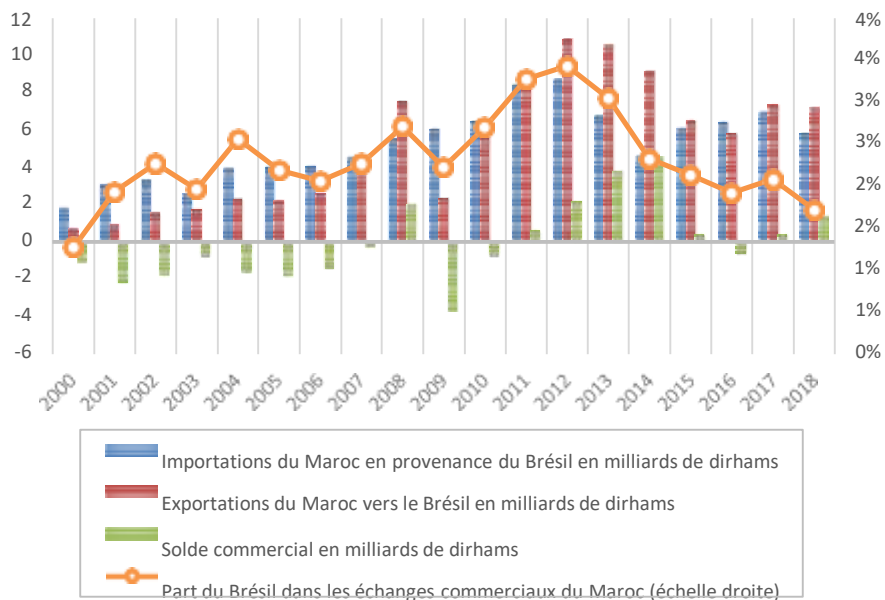
Les relations du Maroc avec chacun des pays d'Amérique du Sud connaissent des évolutions contrastées, avec une polarisation sur quelques pays leaders de ce sous-continent :

- Le **Brésil** est devenu en 2014 le 3^{ème} client du Royaume. Prenant appui sur un cadre juridique riche, la coopération avec ce pays inclut une dimension militaire, une dimension culturelle et technique ainsi qu'une coopération décentralisée entre les villes des deux pays.
- Les relations entre le Maroc et l'**Argentine**, le **Chili** et le **Pérou** ont connu une impulsion particulière, suite à la Visite de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en 2004.
- **Les relations avec la Colombie et le Paraguay** se sont nettement améliorées pendant la dernière décennie. Ces pays entretiennent un dialogue permanent avec le Maroc, mais le partenariat économique et commercial demeure très faible.
- L'**Equateur** et l'**Uruguay**, dont la position à l'égard de l'intégrité territoriale du Royaume n'est pas totalement tranchée, n'abritent pas de représentation diplomatique marocaine.
- La question du Sahara est aussi à l'origine des relations tendues avec la **Bolivie** et le **Venezuela**. Le Royaume n'est représenté ni à la Paz, ni à Caracas.

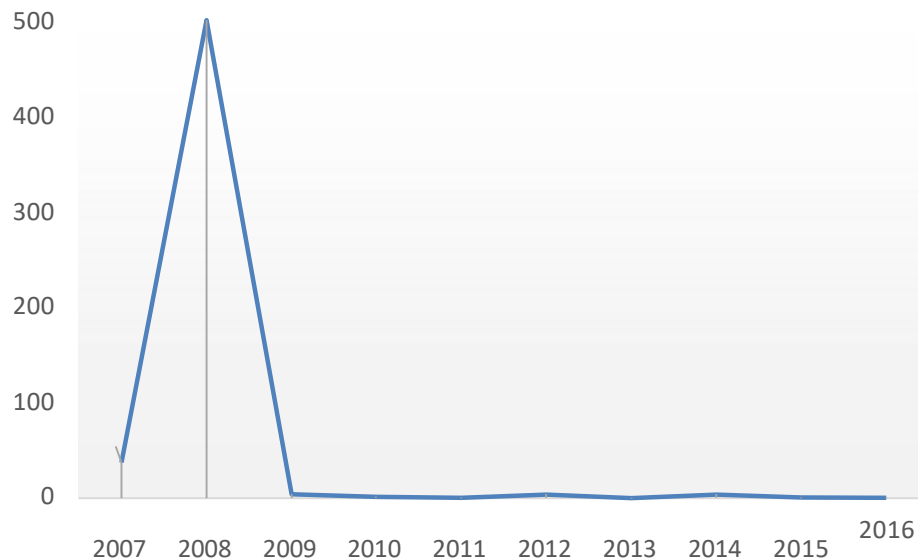
LES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LE MAROC ET LE BRÉSIL

Figures 34 : Les relations économiques Maroc-Brésil

Echanges commerciaux de marchandises entre le Maroc et le Brésil



Investissements directs étrangers du Brésil au Maroc (en millions de dirhams)



Source : Office des changes

LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'AMERIQUE DU SUD

Le Brésil, l'Argentine, le Chili, le Pérou et la Colombie ont une position globalement favorable pour ce qui est de la question nationale du Sahara. Le potentiel de développement des échanges commerciaux est bien réel. Ces pays pourraient, aussi, constituer des clés d'entrée du Maroc en Amérique du Sud à des fins économiques, mais aussi pour défendre la question de l'intégrité territoriale du Royaume.

L'Equateur, le Paraguay et l'Uruguay ne s'alignent pas automatiquement sur des positions notoirement anti-marocaines. Ce sont des pays où l'action diplomatique marocaine devrait être déployée avec vigueur, en envisageant de nouvelles approches de coopération et en utilisant l'influence de certains partenaires clés de la région.

La Bolivie et le Venezuela sont les deux pays où les perspectives de coopération avec le Maroc demeurent limitées. Néanmoins, un changement à la tête du régime au Venezuela pourrait ouvrir une brèche que le Royaume devrait saisir pour atténuer, voire infléchir, à terme, la position hostile de ce pays à la cause nationale.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'AMERIQUE DU SUD

- **Améliorer le positionnement du Maroc en Amérique du Sud**, à travers le renforcement des relais diplomatiques marocains sur place, tout en donnant la priorité aux pays dont la position à l'égard du conflit artificiel du Sahara est vacillante et non arrêtée, de manière définitive.
- **Mettre en place des mécanismes de suivi et d'accompagnement des relations bilatérales**, notamment avec les pays où des commissions mixtes n'ont pas encore été créées.
- **Impliquer les acteurs marocains dans la nouvelle stratégie de positionnement du Royaume en Amérique du Sud**, notamment les partis politiques, les acteurs associatifs et le secteur privé.
- **Renforcer la présence du Maroc en Amérique du Sud** par le canal des groupements multilatéraux et régionaux (MERCOSUR et Communauté Andine).
- **Faire de l'Atlantique Sud un espace de coopération commun**, à travers la création d'une plateforme internationale, regroupant les Etats riverains de l'Atlantique en Afrique et en Amérique du Sud. Il faut noter, à ce titre, que le Maroc est devenu le premier pays africain "observateur" à l'Association des Etats de la Caraïbe.
- **Promouvoir un partenariat économique basé sur les secteurs porteurs**, en phase avec les spécificités et les caractéristiques des économies émergentes d'Amérique du Sud (agriculture, énergies renouvelables, société du savoir..).
- **Mettre à contribution les Marocains résidant en Amérique du Sud** en vue d'en faire une véritable courroie de transmission entre les sociétés civiles marocaine et sud américaine.

Chapitre 2

LE MAROC ET L'ASIE

SYNOPTIQUE

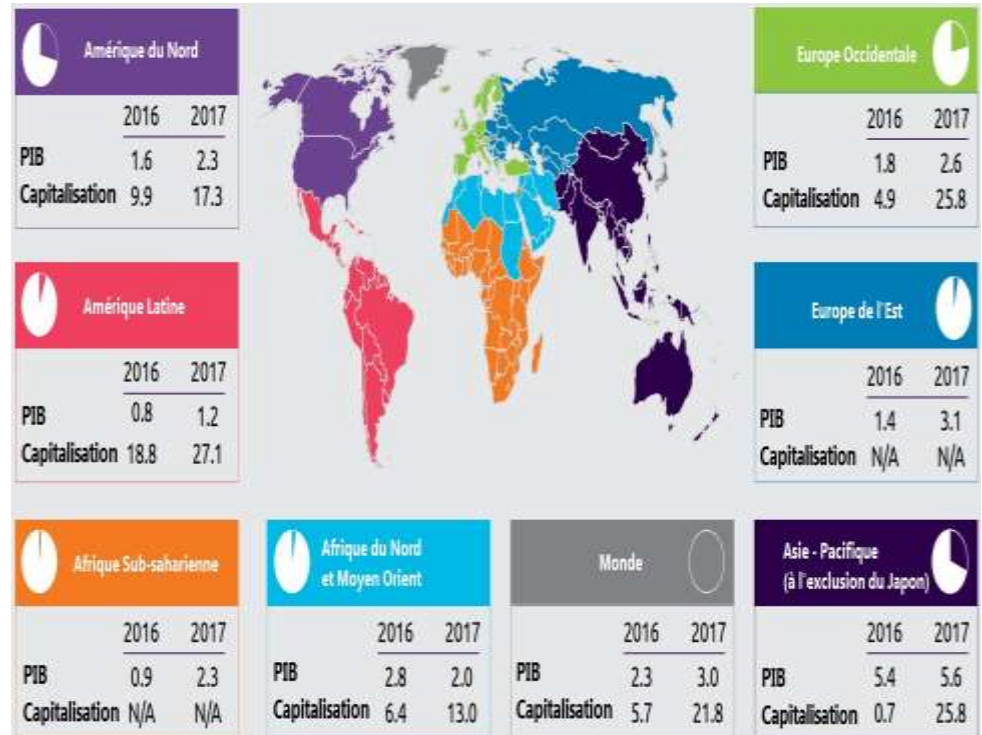
L'accélération du processus de décentrement du monde, induite, entre autres, par la crise économique mondiale, confère à l'espace asiatique une forte valeur stratégique et illustre la volonté d'émancipation et d'ouverture de ses membres.

L'Asie, espace le plus peuplé de la planète est, également, un pôle directeur de l'économie mondiale, avec près de 27% du PIB mondial en 2017 et 26% des IDE reçus, selon la Banque mondiale. L'Asie est, en outre, la région qui a le plus contribué à l'augmentation du commerce en volume en 2017, avec une croissance de 8%, selon l'Organisation mondiale du commerce.

La dynamique dans cette région a pris de l'ampleur, suite à la montée en puissance de la Chine et de la place de choix qu'elle occupe dans la division internationale du travail.

Dans ce chapitre, des focus sont réservés à la Chine, à l'Inde, ainsi qu'à la Fédération de Russie dont une part importante du territoire se trouve en Asie et ce, bien que ce pays ne fasse pas partie de l'Asie, selon la classification des organisations internationales

Figure 35 : Croissance du PIB et des capitalisations boursières par région (en %)



Source: Caggemini, World Wealth Report 2018



LA VISION ROYALE

"... Au delà de ces partenariats bilatéraux, le Maroc continuera à partager son expérience accumulée et son savoir faire consolidé, afin d'asseoir une **coopération triangulaire riche et diversifiée, fondée sur un véritable partenariat "gagnant gagnant" avec la Chine...**".

"... Mon pays, qui croit fermement au **partenariat sino-africain** est disposé à tout mettre en œuvre pour renforcer davantage ce processus et gagner le pari de bâtir, ensemble, une Afrique stable et prospère. Nous devons envisager notre avenir commun avec optimisme, car l'Afrique a foi en ses potentialités, ses ressources et ses compétences ...".

Extraits du Message Royal adressé au sommet du Forum de
Coopération sino africain du 5 décembre 2015

"... **Le Maroc est disposé à adhérer avec l'Inde à des initiatives communes** s'inscrivant dans le cadre de ce forum et touchant les domaines prioritaires pour nos peuples et dans lesquels nos deux pays ont engrangé de grandes expériences et d'importantes expertises...".

"... Cela se fera à l'image du partenariat fructueux qui lie nos deux pays dans le **domaine du phosphate** et de ses dérivés, et que nous nous attachons à élargir pour qu'il couvre les **programmes de sécurité alimentaire, et à mettre à la disposition de certains pays africains ...**".

Extraits du Discours Royal adressé au 3^{ème} Sommet du Forum
Inde-Afrique du 29 septembre 2015

APERCU HISTORIQUE

L'histoire de l'ouverture du Maroc sur l'Asie

- **Chine** : les relations marchandes entre le Maroc et la Chine remontent au Moyen-Age : en 1336, le chinois Wang DAYUAN se rendit au Maroc tandis qu'Ibn Battouta effectuait un voyage en Chine en 1345. Les relations diplomatiques entre le Maroc et la République Populaire de Chine ont été officiellement établies en 1958.
- **Inde** : les relations entre l'Inde et le Maroc datent du XIV^{ème} siècle et du voyage d'Ibn Battouta en Inde. Ses écrits sur la société indienne médiévale constituent une source importante d'information historique. Dans l'histoire moderne, l'Inde avait fortement soutenu le processus de libération du Maroc du protectorat français et avait reconnu l'Indépendance du Royaume en 1956. Les missions diplomatiques, de part et d'autre, ont été établies en 1957.
- **Indonésie** : les premiers liens entre le Maroc et l'Indonésie ont été tissés durant la phase de préparation de la Conférence de Bandung en 1955, ayant constitué une source d'inspiration pour les pays africains et asiatiques, aspirant à l'indépendance. Les relations officielles ont été établies en 1960.

LE MAROC ET L'ASIE

Les relations du Royaume du Maroc avec les pays d'Asie sont marquées globalement par le partage de valeurs communes, en l'occurrence le soutien à la paix et à la stabilité internationale, la résolution pacifique des conflits et la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Ces relations, qui ont été établies depuis l'accès du Maroc à l'Indépendance, sont caractérisées par les traits suivants :

- L'absence de conflits ou de tensions dans les relations bilatérales. Les grands pays asiatiques ont toujours adopté une position favorable à la question de l'intégrité territoriale du Royaume, à l'exception de l'Inde. Celle-ci avait fini par retirer sa reconnaissance de la pseudo "rasd" le 26 juin 2000, ce qui a ouvert de nouvelles perspectives de coopération entre le Maroc et l'Inde.
- La progression régulière des échanges commerciaux, accompagnée toutefois d'une forte aggravation du solde commercial en défaveur du Maroc, sauf dans le cas de l'Inde. Le potentiel de la coopération commerciale demeure insuffisamment mobilisé.
- Le développement encore limité des flux touristiques, en provenance de l'Asie malgré la progression enregistrée au cours des dernières années.
- L'existence d'espaces d'intérêt commun, en l'occurrence l'Afrique et le monde arabe.

LE MAROC ET L'ASIE (2)

Chine

La coopération entre le Maroc et la Chine se veut riche, diversifiée et fructueuse. Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1958, l'amitié maroco-chinoise n'a cessé de se renforcer, comme l'ont illustré les multiples visites de haut niveau effectuées de par et d'autre depuis 1963.

Inde

Les relations du Maroc avec l'Inde font l'objet de plusieurs accords de coopération dans le domaine politique, économique, commercial et culturel. L'Inde est le seul pays asiatique avec lequel le Maroc réalise un excédent commercial, en raison du poids des exportations marocaines des phosphates dans le commerce bilatéral.

Japon

Les relations économiques du Maroc avec le Japon se développent, en raison surtout de la dynamique des importations en provenance du Japon. Les IDE japonais au Maroc sont passés de 4,1 millions de dirhams en 2014 à près de 2 milliards de dirhams en 2018. Les deux pays ont conclu, en janvier 2018, un Mémorandum de coopération pour promouvoir l'investissement dans les infrastructures, encourageant la coopération entre les organisations et entreprises publiques et privées des deux pays en matière d'investissement dans les infrastructures de qualité au Maroc et dans les pays d'Afrique.

Corée du Sud

Les relations du Maroc avec la Corée du Sud se caractérisent par une progression régulière des échanges commerciaux. Depuis le début des années 2000, les entreprises sud-coréennes opèrent sur le marché marocain dans divers domaines, tels que l'électroménager, la téléphonie, l'automobile, les chantiers de construction...

LE MAROC ET L'ASIE (3)

La coopération entre le Maroc et l'ASEAN

L'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) est, aujourd'hui, l'une des organisations régionales les plus dynamiques dans le monde. Transformée en communauté économique en 2015, elle est un symbole d'une coopération internationale réussie. Cette expérience d'intégration économique pourrait être utile pour l'Afrique qui, au-delà des acquis au niveau des communautés régionales, entend développer la coopération économique et commerciale, dans le cadre de la zone de libre-échange continentale.

Le Maroc a exprimé sa volonté de développer et d'approfondir davantage la coopération avec l'ASEAN et ce, en adhérant en septembre 2016 au Traité d'amitié et de coopération de l'ASEAN et en accédant au statut de partenaire de développement de la Mékong River Commission. Le Royaume a, en outre, soumis en février 2018, à Jakarta, le plan d'action relatif à sa candidature au statut de partenaire du dialogue sectoriel de l'ASEAN.

La coopération économique et commerciale entre le Maroc et les pays de l'ASEAN mérite d'être renforcée. En progression de 207 millions de dollars en 2000 à un peu plus d'un milliard de dollars en 2016, les échanges commerciaux entre les deux parties ne dépassent, toutefois, pas 2% des échanges commerciaux globaux du Maroc.

LES ENJEUX DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'ASIE

Le basculement des équilibres géostratégiques au profit de l'Asie se répercutera, à terme, sur la nature des relations internationales du Maroc, lequel se trouve interpellé sur trois défis majeurs :

- Accélérer la diversification des relations de partenariat du Royaume et renforcer leur résilience face aux effets collatéraux des rapports coopératifs ou conflictuels entre les puissances émergentes d'Asie et les puissances traditionnelles.
- Développer les capacités exportatrices nationales malgré l'éloignement géographique de l'Asie et les différences d'ordre culturel et linguistique entre le Maroc et les pays asiatiques.
- Se positionner comme interlocuteur principal des pays asiatiques, particulièrement en Afrique. L'éventualité d'un déplacement des instruments de la coopération du bilatéral au multilatéral, sous l'égide de l'Union africaine, est un risque que le Maroc devrait anticiper, notamment en ce qui concerne la Chine, la Corée du Sud, l'Inde et le Japon.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'ASIE

- **Consolider le positionnement diplomatique du Maroc**, à travers une implication active dans les forums afro-asiatiques. Par son adhésion au projet des nouvelles routes de la soie et sa participation au Forum sur la coopération sino-africaine, le Maroc a clairement exprimé sa volonté de contribuer, de manière constructive, au rapprochement entre l'Afrique et l'Asie et au renforcement de la coopération Sud-Sud. Il s'agit désormais de capitaliser sur les acquis par le déploiement d'une stratégie diplomatique multidimensionnelle visant à asseoir la position du Royaume comme véritable partenaire des groupements régionaux asiatiques tels l'ASEAN, la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) et l'Organisation de Shanghai pour la Coopération. Le Maroc devrait, également, accroître sa présence au sein des forums multilatéraux tels les forums Asie-Monde arabe, le dialogue arabo-nippon, le dialogue nippo-islamique, le forum sur la coopération sino-arabe...
- **Edifier un partenariat économique dynamique et durable**, en encourageant l'investissement des grandes firmes asiatiques au Maroc et en développant la coopération entre le secteur bancaire marocain et asiatique en vue d'un accompagnement efficient des investisseurs asiatiques au Maroc et en Afrique subsaharienne et des entreprises marocaines et africaines en Asie.
- **Recourir à une approche rénovée de promotion de l'image du Maroc en Asie** en vue d'accroître la visibilité du Maroc dans l'ensemble des supports de communication asiatiques. Cet effort pourrait s'appuyer sur les groupes d'amitié maroco-asiatiques et les forums entre les hommes d'affaires marocains et asiatiques.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'ASIE

AXES PRIORITAIRES PAR PAYS

Chine : concrétiser les perspectives de coopération offertes dans le cadre du partenariat stratégique conclu par le Maroc avec la Chine en 2016, ainsi que du projet des Nouvelles Routes de la Soie auquel le Maroc a adhéré en 2017.

Inde : diversifier le partenariat avec l'Inde, au-delà des phosphates, en élargissant le champ de coopération au domaine des TIC et en attirant les investissements indiens dans des créneaux, tels que la logistique portuaire et ferroviaire, l'industrie automobile, en particulier le segment à faible coût ainsi que le secteur cinématographique.

Japon : axer la coopération économique sur les métiers mondiaux du Maroc, sur les secteurs où le Japon dispose d'une expertise, comme la conception de réseaux de transport et sur le tourisme. Pour cela, la réouverture du bureau de l'Office National Marocain du Tourisme à Tokyo mérite d'être envisagée.

Corée du Sud : examiner l'opportunité de conclure un accord de libre-échange, en évaluant au préalable les impacts macroéconomiques et sectoriels de ce projet d'accord, lequel devrait favoriser l'attrait des investissements coréens dans des secteurs structurants, comme l'économie verte et l'innovation technologique. Par ailleurs, la Corée du Sud a accumulé, au cours des dernières années, une expérience significative dans les industries du futur, expérience qui pourrait bénéficier au Maroc dans le cadre de sa stratégie d'émergence.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Consécration de leur rapprochement, le Maroc et la Chine ont conclu, lors de la Visite de Sa Majesté Le Roi en 2016, un partenariat stratégique visant à renforcer la coopération bilatérale dans des secteurs à fort potentiel de création d'emplois. Ce partenariat se compose de quinze accords dont, notamment :

- un mémorandum de partenariat économique et industriel visant à renforcer la coopération entre les deux pays dans des secteurs à fort potentiel de création d'emplois et de valeur ajoutée, notamment l'automobile, le textile/habillement, l'électroménager, l'aéronautique et la logistique...
- un mémorandum d'entente relatif à l'exemption de certaines catégories de visas et à la simplification réciproque des procédures de délivrance de certaines catégories de visas. Comportant, entre autres, la facilitation des procédures de délivrance de visas pour les ressortissants chinois désireux de se rendre au Maroc à des fins de tourisme, ainsi que les hommes d'affaires marocains et chinois détenteurs de passeports ordinaires,
- un mémorandum d'entente sur la coopération ferroviaire entre la Société Nationale des Chemins de Fer Chinois "China Railways" et l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) du Royaume du Maroc,
- un mémorandum d'entente pour le renforcement de la coopération dans le secteur de la construction des infrastructures,
- un mémorandum d'entente pour le renforcement de la coopération touristique, à travers notamment l'encouragement des activités, la formation des professionnels dans le domaine du tourisme, l'organisation des stages et échange des experts et la collaboration entre les agences de voyage et les bureaux nationaux de tourisme.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE (2)

Les relations maroco-chinoises à l'aune des nouvelles routes de la soie

L'adhésion du Maroc, fin 2017, au mémorandum d'entente sur les Nouvelles Routes de la Soie a marqué un nouveau tournant, tant dans les relations bilatérales entre le Royaume et la Chine, que dans les relations triangulaires Chine-Maroc-Afrique et Chine-Maroc-Europe. Le Maroc a, en effet, fait montre de sa volonté de participer activement à la réalisation de ce projet qui peut contribuer à l'essor du continent africain.

Fort d'une économie ouverte qui se diversifie, disposant d'infrastructures modernes (Port Tanger Med, aéroports, TGV...) et grâce à ses partenariats avec l'Europe et les Etats-Unis, le Maroc, en tant que hub régional, peut jouer un rôle actif dans le déploiement des Nouvelles Routes de la Soie. En outre, de par leur expérience avérée des marchés africains, les entreprises marocaines pourraient être des partenaires de choix pour les entreprises chinoises désireuses de se développer sur le continent africain. De surcroît, la réputation du Maroc, son rayonnement culturel et spirituel et les liens séculaires qu'il entretient avec les peuples d'Afrique sont des atouts indéniables et ouvrent des perspectives importantes pour ce projet planétaire.

Figure 36 : Les nouvelles routes terrestres et maritimes de la soie



Source: Agence Chine nouvelle

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC L'INDE (1)

Les relations diplomatiques entre le Maroc et l'Inde ont été établies officiellement en 1957. Elles se caractérisent, globalement, par leur évolution positive et la convergence des points de vue des deux pays au sein des instances multilatérales. Le cadre juridique régissant ces relations est marqué par sa richesse et couvre les domaines économique, touristique, culturel et énergétique.

L'évolution des relations maroco-indiennes s'est opérée en trois phases :

- Les décennies 1960 et 1970 se sont caractérisées par des relations, au mieux, neutres, du fait de l'idéologie régnante du Mouvement des Non-Alignés dont l'Inde a été le chantre et, surtout, des effets des divisions issues de la Guerre Froide.
- La seconde phase des années 1980 et 1990 s'est distinguée par des crises aboutissant à la rupture diplomatique entre les deux pays, causée par la reconnaissance, en 1985, par l'Inde de la prétendue "rasd".
- La politique de l'Inde vis-à-vis du Maroc au cours des décennies 2000 et 2010 s'est avérée plus favorable, du fait de l'avènement au pouvoir du Bharatiya Janata Party (BJP), parti conservateur et hindouiste. La nouvelle situation politique en Inde, qui a permis le retrait par ce pays de sa reconnaissance de la "rasd", a ouvert le champ à un rapprochement des points de vue marocains et indiens au sein des instances multilatérales. Elle a, aussi, favorisé des investissements croisés dans l'industrie des engrais qui constitue, jusqu'à présent, un levier important, marquant l'évolution positive des liens économiques entre les deux pays.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC L'INDE (2)

La visite de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, à New Delhi, en février 2001, a donné une forte impulsion à ces relations. De même, la dernière visite Royale effectuée en octobre 2015, en marge de la participation du Royaume au sommet Inde-Afrique, a ouvert des perspectives de coopération prometteuse, pouvant s'étendre au continent africain.

Partenaire commercial du Maroc, l'Inde est le seul pays asiatique avec lequel le Royaume réalise un excédent commercial, en raison du volume de ses exportations d'acide phosphorique et d'engrais. Actuellement, le Maroc couvre, en moyenne, le tiers des importations d'engrais de l'Inde. Ce pays représente 20% des exportations du Groupe OCP.

En dépit d'une augmentation de 360 millions de dollars en 2000 à près de 1,4 milliard de dollars en 2017, les échanges commerciaux entre les deux partenaires restent relativement faibles et leur poids dans le commerce global du Maroc et de l'Inde ne dépasse, respectivement, guère 3% et 0,2%.

Les perspectives de renforcement de la coopération entre le Maroc et l'Inde sont prometteuses :

- **Agriculture** : créer des partenariats dans ce domaine afin de répondre aux besoins nationaux et d'en faire bénéficier l'ensemble du continent africain.
- **Santé** : concrétiser les dispositions du mémorandum d'entente conclu entre les deux pays en décembre 2017, en vue de développer la télémédecine, la formation et la recherche médicale.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC L'INDE (3)

- **Secteur pharmaceutique** : promouvoir la création d'entreprises binationales capables de répondre aux besoins du Maroc et, à terme, de fournir l'Afrique en médicaments à faible coût, d'autant que l'Inde est un leader mondial dans le domaine des médicaments génériques.
- **Tourisme** : développer les échanges touristiques entre les deux pays à travers la simplification des procédures de visas et la mise en place de lignes aériennes directes.
- **Coopération spatiale** : mettre en application le mémorandum d'accord, signé en septembre 2018, sur les utilisations pacifiques de l'espace.
- **Digitalisation** : s'inspirer de l'expérience de l'Inde qui a mis en place une stratégie de digitalisation de sa diplomatie et a ainsi réussi à s'adapter aux évolutions des relations internationales induites par le passage au numérique, telles l'implication de nouveaux acteurs dans les affaires internationales ou encore l'apparition de nouveaux concepts comme la data-diplomacy ou la public diplomacy.
- **Cybersécurité** : développer la coopération en vue de renforcer la lutte contre la criminalité, le terrorisme et l'espionnage cybernétique.

LES RELATIONS DU MAROC AVEC LA FEDERATION DE RUSSIE

Les relations entre le Maroc et la Fédération de Russie ont connu une forte impulsion depuis la visite qu'a effectuée, en mars 2016, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI dans ce pays, qui a donné lieu à la conclusion d'un partenariat stratégique approfondi, portant notamment sur la coopération judiciaire, la protection de l'environnement, la pêche maritime, la protection des investissements et la lutte contre le terrorisme.

Cette visite a également permis la signature de mémorandums d'entente dans le domaine religieux et culturel ainsi que l'élaboration d'un programme d'actions communes dans le secteur touristique.

La visite au Maroc du Premier Ministre Russe Dimitri MEDVEDEV, en 2017, a confirmé cette volonté de développement de la coopération, puisqu'elle fut l'occasion de la signature d'une série d'accords dans les domaines de l'agriculture, des douanes, de l'énergie ainsi que d'un programme de coopération dans le domaine culturel.

Figure 37 : La Fédération de Russie



Source : Office de Changes

LES RELATIONS ECONOMIQUES DU MAROC AVEC LA FEDERATION DE RUSSIE

Malgré une croissance relative, les échanges commerciaux entre le Maroc et la Fédération de Russie demeurent modestes, marqués par un fort déséquilibre en défaveur du Maroc, de l'ordre de 83% en 2018.

Les produits pétroliers constituent 80% des importations marocaines en provenance de Russie, tandis que le Royaume exporte, principalement des produits agricoles, ce qui illustre la faible diversification des échanges entre les deux pays.

Les investissements directs russes au Maroc demeurent également faibles.

Figure 38 : Echanges commerciaux du Maroc avec la Russie

Milliards de dirhams

	2016	2017	2018
Importations	10	9,29	16,53
Exportations	1,82	1,92	2,78
Balance commerciale	-8,18	-7,37	-13,75
Taux de couverture	18,20%	20,66%	16,81%

Source : Office de Changes